



PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DE L'ALBIGEOIS

**Pour une agriculture
durable et une alimentation
de qualité et de proximité
dans l'Albigeois**

PLAN STRATEGIQUE 2021-2023

Octobre 2021
Ville d'ALBI

albi
• MA VILLE

Table des matières

Préambule	4
PRESENTATION DU PLAN D’ACTIONS	6
I. Urbanisme et aménagement du territoire	6
Action 1 : Construire des équipements indispensables à l’installation de porteurs de projets agricoles	6
Action 2 : Mieux connaître l’offre en légumes tarnais et ses circuits de commercialisation et identifier les besoins en légumes de la distribution, de la restauration collective et des particuliers	7
Action 3 : Développer un observatoire collaboratif et prospectif de l’agriculture en Albigeois	8
II. Environnement	9
Action 4 : Poursuivre le travail de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires	9
Action 5 : Impulser une transition des systèmes et pratiques agricoles	10
Action 6 : Mettre en place une micro-plateforme pour le compostage gros volumes pour valoriser les biodéchets de la cuisine centrale et des écoles. .	11
III. Accessibilité sociale.....	12
Action 7 : Créer de nouveaux espaces de jardinage individuels en ville à destination des habitants pour inciter à une alimentation saine	12
Action 8 : Mettre en réseau les jardins et les champs - organisation d’échanges différents jardins du territoire entre eux et avec le monde agricole professionnel	13
Action 9 : Développer et animer les jardins comestibles citoyens en ville	14
IV. Nutrition et santé	15
Action 10 : Mettre en place un outil permettant de faciliter les visites pédagogiques de fermes et les interventions d’agriculteurs pour les scolaires	15
Action 11 : Relancer les animations pédagogiques dans les écoles en faveur du repas 100% local	16
Action 12 : Amorcer une dynamique participative et territoriale en restauration collective.	17
V. Culture et gastronomie	18
Action 13 : Valoriser le nouveau Marché de Producteurs de Pays installé sur la place du Castelveil	18
Action 14 : Organiser l’évènement « Fermes en ville » pour promouvoir l’agriculture locale	19
Action 15 : Développer l’offre en produits locaux des entreprises artisanales	20
Action 16 : Valoriser et consolider les filières territorialisées et de qualité existantes	22

Action 17 : Déployer les casiers connectés développés par l'association de producteurs « <i>La Ferme Tarnaise sur Votre Table</i> », en continuité du Drive Fermier Solidaire.....	23
VI. Economie alimentaire.....	24
Action 18 : Mettre en place un atelier de transformation au lycée Fonlabour ouvert aux agriculteurs locaux.....	24
Action 19 : Promouvoir la commercialisation des produits issus de l'agriculture de proximité	25
Action 20 : Organiser des speed-meeting producteurs distributeurs et restauration commerciale.....	26
Action 21 : Développer un pôle & réseau maraîchers bio albigeois	27
Action 22 : Lancer une étude d'opportunité et de conception pour la création d'une ferme agroécologique en Grand Albigeois.....	28
Tableau récapitulatif du programme d'actions	29
ANNEXES	30
Rappel du Plan d'actions du PAT de l'Albigeois	30

PREAMBULE

Le Projet Alimentaire de l'Albigeois a été créé en 2018 sous l'impulsion de la Ville d'Albi et en partenariat avec de nombreuses structures du territoire dont notamment :

- *La Chambre d'agriculture du Tarn*
- *La Chambre de Métiers et d'Artisanat du Tarn*
- *La Chambre de Commerce et d'Industrie du Tarn*
- *L'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle agricole de Fonlabour*
- *L'Association Solidaire des Structures d'Insertion par l'Economique du Tarn*
- *La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois*
- *L'Institut National Universitaire de Champollion*
- *L'Ecole des Mines*
- *L'Agence Régionale de Santé*

L'ensemble de ces structures s'est constitué en un comité de pilotage, présidé par la Ville, afin d'établir un premier plan d'actions qui est rappelé en dernière page du document.

(Pour télécharger le dossier de présentation du Projet Alimentaire Territorial de l'Albigeois : <https://www.mairie-albi.fr/fr/projet-alimentaire-territorial-de-lalbigeois-dossier>)

Ce premier plan d'actions a permis d'aboutir à la mise en œuvre de nombreuses actions dont notamment :

- la mise en place d'animations pédagogiques sur l'ensemble des écoles albigeoises pour valoriser le repas 100 % local et sensibiliser les enfants à l'alimentation ;
- le développement des jardins comestibles dans les Quartiers Politiques de la Ville pour favoriser l'accès à une alimentation saine à des familles et personnes isolées en situation de précarité ;
- la mise en place d'un programme de lutte contre le gaspillage alimentaire dans trois écoles albigeoises ;
- le lancement d'un nouveau marché de producteurs sur la place du Castelviel, en partenariat avec la Chambre d'agriculture. Labellisé « Marché de Producteurs de Pays », il strictement réservé aux producteurs locaux ;
- la poursuite du développement de l'approvisionnement local de la Cuisine d'Albi avec la signature de conventions avec les producteurs locaux (13 conventions en 2018 et 17 en 2021) ;
- et l'installation de nouvelles structures agricoles à Canavières : une maraîchère, un apiculteur ainsi que l'association d'insertion La Landelle.

Le Projet Alimentaire Territorial de l'Albigeois a été labellisé par le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation en avril 2021.

Le présent dossier s'inscrivant dans une logique de continuité du PAT de l'Albigeois précédent, les méthodologiques de travail et de fonctionnement sont identiques, avec toutefois un élargissement du comité de pilotage et des partenaires engagés dans le projet.

- **PERIMETRES... :**

Le périmètre de gouvernance du programme d'actions se situe à l'échelle de la Ville d'Albi, et en périmètre d'actions plus large recouvrant le territoire de la Communauté d'agglomération et pouvant aller jusqu'à l'échelle départementale en fonction des actions menées.

Cette méthodologie de mise en œuvre a pour objectif de glisser progressivement vers un PAT intercommunal d'ici quelques années.

- **... ET GOUVERNANCE :**

L'ensemble des actions soumises à l'appel à candidature présentées dans le présent dossier seront mises en place sous la gouvernance du comité de pilotage du PAT.

La mise en œuvre concrète des actions sur le territoire sera programmée par des sous-groupes de travail qui seront constitués en fonction de chaque action.

Le comité de pilotage est l'organe qui garantit la cohérence du PAT et qui est en charge de la co-construction de la stratégie territoriale.

Les groupes de travail quant à eux sont responsables de la mise en œuvre et du suivi des actions. Ces groupes de travail, d'abord constitués par les membres du comité de pilotage du PAT, pourront être élargis et intégrer de nouveaux acteurs selon les besoins dans la mise en œuvre des actions.

- **PROGRAMME D' ACTIONS :**

Le programme d'actions présenté ici reprend donc certaines actions du PAT et en intègre de nouvelles. Chaque action s'inscrit dans les objectifs initiaux du PAT de l'Albigeois ainsi que dans les grands enjeux de l'alimentation auxquels doivent répondre les PAT (voir image ci-contre).



Figure 1 : Les enjeux de l'alimentation - RnPAT

Les actions sont présentées sous forme de fiches actions qui détaillent pour chacune d'entre elle :

- l'objectif du PAT dans lequel s'inscrit l'action ;
- s'il s'agit d'une action déjà inscrite dans le PAT ou bien d'une nouvelle action ;
- un descriptif de l'action, avec le public cible, le périmètre d'action ainsi que le livrable attendu (le cas échéant) ;
- la structure pilote en charge de la mise en œuvre et les partenaires ;
- les indicateurs de suivi ainsi que le calendrier de réalisation.

Chaque fiche action est accompagnée d'un tableau financier qui détaille le budget de l'action. Lorsque cela est possible, les devis sont fournis et présentés en annexe.

- **PARTENAIRES :**

Les partenaires du présent programme d'actions sont les mêmes que ceux du PAT de l'Albigeois, auxquels viennent s'ajouter les nouveaux partenaires qui se sont rattachés à la démarche dans le cadre de l'appel à candidatures, à savoir notamment l'association Terres Citoyennes Albigeoises, constituée en 2018 et dont l'objectif est de contribuer à une dynamique locale de transition agricole et alimentaire en Albigeois.

Enfin, certaines actions présentées ici sont communes avec d'autres territoires voisins dont notamment le PAT du PETR Albigeois-Bastides et seront donc menées en complémentarité sur les deux territoires pour plus de cohérence.

PRESENTATION DU PLAN D' ACTIONS

I. URBANISME ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Objectif du PAT : Développer et organiser l'offre agricole et alimentaire locales, poursuivre la structuration de filières		
Action 1 : Construire des équipements indispensables à l'installation de porteurs de projets agricoles		
Public cible : salariés agricoles	Périmètre : Ville d'Albi	Livrable : structure d'insertion par le maraîchage
<p>Description de l'action : Cette action s'inscrit dans un double contexte d'agriculture urbaine et d'économie sociale et solidaire. D'une part, la Cuisine centrale de la Ville est constamment en recherche de nouveaux producteurs locaux pour s'approvisionner et préparer ses 3500 repas par jour. Dans ce cadre, elle travaille avec l'Association d'Education Populaire La Landelle qui dispose d'un chantier d'insertion professionnelle en maraîchage biologique à Palleville. Les deux structures se sont attachées à coordonner les besoins de la Cuisine avec la planification des cultures de La Landelle. D'autre part, le nombre de bénéficiaires du RSA demandeurs d'emploi dans le Tarn (9 400 personnes en 2019), ainsi que le nombre important de candidatures reçues par les chantiers d'insertion déjà présents sur la Ville (Regain et Fonlabour) montrent la pertinence de développer ce type de structure. La présence sur le territoire albigeois du quartier de Cantepau, 6ème quartier le plus pauvre de France avec un revenu annuel médian de 4 500€, vient également appuyer cette nécessité d'accompagner les personnes dans une démarche d'insertion socioprofessionnelle. L'action porte sur le développement de l'offre alimentaire locale en s'appuyant sur les structures locales d'insertion professionnelle, permettant ainsi de répondre à la double problématique de manque de productions maraîchères locales et de besoin d'accompagnement de personnes en situation d'insertion professionnelle. Pour cela, un nouveau chantier d'insertion en maraîchage a été installé sur les terrains de la Ville, avec l'installation de La Landelle sur la zone de Canavières. L'objectif était de créer une nouvelle antenne du chantier d'insertion de Palleville sur Albi, permettant l'accueil d'une douzaine de personnes chaque année. Le principal débouché de ce nouveau chantier sera constitué par la Cuisine centrale, permettant ainsi à la fois de fournir la Ville en produits locaux et d'assurer la rentabilité économique du projet. Les surplus de production seront écoulés de différentes manières (vente sur place, marché du Castelviel, aides alimentaires, etc.). Dans le cadre de ce nouveau chantier d'insertion, l'association La Landelle a un fort besoin d'équipements, notamment en termes de hangar pour stocker la production agricole et le matériel indispensable à son activité, et également un besoin de locaux pour accueillir les salariés agricoles. L'objectif de cette action est de financer ces équipements indispensables au bon fonctionnement d'une structure exerçant une activité agricole professionnelle telle que l'association La Landelle. En tant que partenaire du projet et propriétaire du terrain et du bâtiment, la Ville d'Albi prendra en charge la démolition de l'ancien hangar ainsi que la mise aux normes de l'assainissement.</p>		
Structure(s) pilote(s) : La Landelle	Partenaires : Ville d'Albi	
<p>Indicateurs de suivi : Quantité de légumes produits chaque année Nombre de salariés agricoles en insertion accueillis chaque année</p>		
<p>Calendrier de réalisation : Mars 2021 : installation de La Landelle sur Canavières Printemps 2021 : fourniture des premiers légumes à la cuisine centrale Début 2022 : aménagement des locaux et construction du hangar Début 2023 : augmentation de la surface cultivée</p>		

Objectif du PAT : Identifier la production locale, identifier les flux de commercialisation et connaître les besoins pour un panel de produits sélectionnés

Action 2 : Mieux connaître l'offre en légumes tarnais et ses circuits de commercialisation et identifier les besoins en légumes de la distribution, de la restauration collective et des particuliers

Public cible : maraîchers du Tarn, distributeurs (hors filière bio), restauration collective et consommateurs	Périmètre : Département du Tarn, avec un « zoom » sur le territoire de l'Albigeois	Livrables : Résultats des enquêtes « production » et « besoins »
--	---	---

Description de l'action :

Ces dernières années, les actions engagées pour le développement des circuits de proximité ont fait ressortir un déficit de production en légumes et fruits sur le département. La production de légumes se développe du fait de nouvelles installations ou de diversification des productions sur des exploitations existantes mais cette filière est en cours de structuration et il s'avère nécessaire de :

- Mieux connaître la production tarnaise et ses circuits de commercialisation,
- Identifier la demande en légumes à la fois au niveau de la distribution, de la restauration collective et des particuliers,

tout cela dans l'objectif de cerner les besoins en production locale de légumes en termes de produits, volumes et circuits de distribution et orienter ainsi le développement de ces produits sur les exploitations.

La Chambre d'agriculture, en partenariat avec le Département et l'association « O Petits Légumes d'Autun » et le soutien de la Région et de l'Europe, contribue à définir des orientations et un plan d'action pour structurer cette filière. Et pour cela elle prévoit la réalisation de plusieurs études.

La Chambre d'agriculture lance une étude fin 2021 pour réaliser un état des lieux de la demande en légumes bio en distribution (hors restauration collective et particuliers).

Elle propose de compléter cet état de la demande en légumes non bio auprès de la distribution et de réaliser le même type de travail concernant les débouchés en légumes bio et non bio en restauration collective et vente aux particuliers.

Concernant la connaissance de l'offre en légumes, une première enquête avait été lancée fin 2018 dans le cadre du PAT. La Chambre d'agriculture et la Ville d'Albi ont élaboré ensemble un questionnaire à destination des maraîchers et fruitiers du Tarn dans l'objectif de mieux connaître les différentes productions du département ainsi que leurs quantités et leurs modes de distribution, les données relatives à ce type de production sur le territoire étant manquantes.

Ce questionnaire a été diffusé par courrier à environ 300 producteurs fin 2018, pour un retour d'une vingtaine de questionnaires seulement.

La Chambre d'agriculture, en partenariat avec la Ville, souhaite relancer cette action afin d'obtenir des résultats plus significatifs ; elle propose de prévoir ce travail en 2 phases :

- Une enquête auprès de tous les maraîchers pour caractériser la production légumière tarnaise (légumes produits, quantités, localisation et modes de commercialisation), avec un travail important de mobilisation – relance afin d'avoir un maximum de données.
- Une enquête ciblée pour approfondir certains points (besoins / commercialisation, techniques,...) qui seront précisés en fonction des autres travaux menés dans le cadre de la structuration de la filière.

Ces contacts avec les maraîchers seront également l'occasion de cerner leurs besoins en matière de transformation, notamment sur la partie équipement.

La Chambre d'agriculture envisage la mise en place de 2 stages de fin d'études, un sur l'étude de l'aval de la filière, l'autre sur la connaissance de la production.

Le travail ainsi réalisé par la chambre d'agriculture permettra de mieux cerner les potentiels de développement de la production de légumes sur le Tarn et plus spécifiquement sur le secteur de l'Albigeois.

Il tiendra compte des autres actions menées sur cette thématique dans le cadre des démarches territoriales existantes et programmées (PAT des territoires voisins Albigeois et Bastides, GGA, Plan Légumes du Département,...) et se fera en concertation avec les partenaires concernés.

Structure(s) pilote(s) : Chambre d'agriculture du Tarn	Partenaires : Ville d'Albi Communauté d'Agglomération de l'Albigeois Association « OPLA »
--	---

Indicateurs de suivi :
Nombre de maraîchers, distributeurs, ERC, consommateurs contactés
Nombre d'enquêtes réalisées auprès des différents publics

Calendrier de réalisation :
Janvier-Août 2022 : Etude des débouchés en légumes (distribution « non bio » – Restauration collective – Particuliers)
Juillet 2022-Mars 2023 : Etude sur la production légumes Tarn

Objectif du PAT : Identifier la production locale, identifier les flux de commercialisation et connaître les besoins pour un panel de produits sélectionnés

Action 3 : Développer un observatoire collaboratif et prospectif de l'agriculture en Albigeois

Public cible : Collectivités, organismes agricoles, cédants et porteurs de projets, producteurs, consommateurs, citoyens...	Périmètre : Communauté d'agglomération de l'Albigeois (avec possibilité d'élargissement à terme)	Livrables : Cartographie et base de données : état zéro et 1ère mise à jour annuelle Rapports annuels d'observation et d'analyse
---	--	---

Description de l'action :

Dans le cadre de son activité de veille foncière citoyenne, l'association Terres Citoyennes Albigeoises, avec l'appui de Cités sur terre, de l'ADEART et de Terre de liens, a développé différents outils d'observation du territoire et de collecte d'informations, complémentaires aux approches et données dont disposent les organismes institutionnels (MSA, chambre d'agriculture, SAFER).

Plus précisément, l'association mène actuellement une étude-action financée par la Région Occitanie via son programme « actions innovantes pour une dynamique territoriale de la transmission », au cours de laquelle elle a été amenée à identifier et visiter un grand nombre de fermes sur le territoire de la communauté d'agglomération de l'Albigeois. D'ores et déjà, cette démarche a permis d'établir une cartographie des fermes et de leurs productions actuelles, ainsi qu'une approche des transmissions à venir dans les 10 prochaines années. Il en ressort des enjeux importants en termes de transmission à l'horizon 2025-2030, avec notamment de nombreuses fermes de taille importante (100 à 150 ha) en élevage bovin, sans repreneur identifié. Or, la transmission d'une ferme se prépare 5 à 10 ans avant la cessation d'activité, c'est à dire dès à présent.

Pour faire face à ces enjeux qui renvoient à la fois au renouvellement des générations d'agriculteurs, à la gestion des espaces agricoles, à la sécurité alimentaire du territoire, aux possibilités d'évolutions des modes de production et de distribution..., une mobilisation importante de l'ensemble des acteurs locaux sera indispensable, et une connaissance fine et suivie dans la durée un préalable incontournable.

C'est dans ce contexte qu'il est proposé de mettre en place un observatoire collaboratif et prospectif de l'agriculture en Albigeois.

Il portera à la fois sur la cartographie des fermes, de leurs productions, et filières de commercialisations, ainsi que sur les évolutions constatées et pressenties en termes d'activité (transmission, installation) et de foncier. Il a vocation à associer un maximum d'organismes : Chambre d'agriculture, ADEART, Terre de liens, FD CUMA du Tarn, EPLEFPA du Tarn, Communauté d'agglomération de l'Albigeois...

Des conventions devront néanmoins être mises en place, notamment pour la protection des données personnelles susceptibles d'être recueillies.

Structure(s) pilote(s) : Association Terres Citoyennes Albigeoises	Partenaires : Chambre d'Agriculture du Tarn, ADEART, Terre de liens, FDCUMA du Tarn, EPLEFPA du Tarn, Communauté d'agglo. du Grand Albigeois
--	--

Indicateurs de suivi :

Mobilisation des structures partenaires au démarrage et évolution dans le temps
Quantité et qualité des données recueillies, traitées et partagées
Utilisation des supports et rapports de synthèse comme outils de décision et d'action

Calendrier de réalisation :

2022 :

- Mise en place des outils partagés,
- Constitution d'un état zéro des données et informations collectées et mises en commun par les différents partenaires,
- Production d'un premier rapport de synthèse et d'analyse partagé « état zéro »

2023 :

- Mise à jour & compléments des données recueillies,
- Evaluation et mise à jour des outils si nécessaire.
- Production d'un premier rapport d'évolution « n+1 »

II. ENVIRONNEMENT

Objectif du PAT : Éduquer, sensibiliser, informer les citoyens pour les inciter à une alimentation locale et créer du lien social

Action 4 : Poursuivre le travail de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires

Public cible : scolaires

Périmètre : Ville d'Albi

Livrable : /

Description de l'action :

La lutte contre le gaspillage alimentaire est un axe fort dans le développement des Projets Alimentaires Territoriaux. En tant que consommateurs et producteurs importants de déchets alimentaires, les restaurants scolaires représentent un enjeu majeur dans la lutte contre cette forme de gaspillage.

C'est pourquoi en 2018, la Ville d'Albi et le CPIE ont engagé un programme de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les écoles de la Ville. Ce programme a été mené, dans un premier temps, de façon expérimentale dans les 3 plus grands restaurants scolaires et a consisté en :

- La réalisation d'un diagnostic pour quantifier et qualifier le gaspillage alimentaire dans les écoles (identifier ce qui est gaspillé et dans quelles quantités) ;
- La formation du personnel des écoles en charge des enfants pendant la pause du repas pour les former à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

La Ville souhaite désormais pouvoir dupliquer ce dispositif sur l'ensemble des écoles du territoire à travers la formation du personnel scolaire.

Ce programme de lutte contre le gaspillage sera également accompagné par la mise en place de composteurs dans les écoles (sous réserve de la faisabilité technique). Ce compostage sera mis en place en partenariat avec la Communauté d'agglomération dans le cadre de son programme « territoire économe en ressource »

L'objectif à terme est d'aboutir à la réduction de moitié des déchets générés par les restaurants scolaires, soit 15% de déchets en moins d'ici 2025.

A l'issue de la formation du personnel de l'ensemble des écoles albigeoises et de la mise en place du compostage dans les écoles, un nouveau diagnostic pourra être réalisé afin de comparer et évaluer les impacts du programme de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Lors du développement du PAT à l'échelle de l'agglomération, ce dispositif pourra également être proposé aux écoles du Grand Albigeois.

Structure(s) pilote(s) :

Ville d'Albi (Service Environnement et Scolaire)

Partenaires :

CPIE

Communauté d'agglomération (service Gestion des déchets)

Indicateurs de suivi :

Nombre d'agents formés

Résultats du diagnostic gaspillage et comparaison avant/après

Calendrier de réalisation :

Fin 2021 à début 2022 : réalisation des diagnostics

2^{ème} semestre 2022 : formation du personnel des cantines

Au fil de l'eau à partir de début 2022 : Installation du compostage dans les écoles (sous réserve d'absence de contre-indication technique).

Objectif du PAT : Développer et organiser l'offre agricole et alimentaire locales, poursuivre la structuration de filières

Action 5 : Impulser une transition des systèmes et pratiques agricoles

Public cible : agriculteurs

Périmètre :

Territoire du Grand Albigeois (C2A)

Livrables :

Synthèse des diagnostics

Propositions d'articles pour site internet partenaires

Description de l'action :

Le contexte actuel (évolution de la demande sociétale, changement climatique, conjoncture économique,...) amène les agriculteurs du territoire à réfléchir à l'adaptation de leurs exploitations et systèmes de production et à faire évoluer leurs pratiques pour réussir cette transition agricole.

Pour cela, la Chambre d'agriculture propose un accompagnement en 2 temps comprenant :

➤ une approche individuelle, avec la réalisation de diagnostics de changement de pratiques auprès d'agriculteurs du territoire du Grand Albigeois, à l'aide des outils à disposition pour les démarches carbone, selon les orientations technico-économiques des exploitations (ex : Carbon Extract pour exploitations en grandes cultures) ainsi que la réalisation de diagnostics biodiversité qui permettent de faire un état des lieux des aménagements et pratiques favorables à la biodiversité et bénéficier d'un plan d'actions pour améliorer la biodiversité sur son exploitation.

Cette partie individuelle sera proposée exclusivement aux agriculteurs installés depuis plus de 5 ans et non pris en charge dans la mesure du Plan de Relance « Bon diagnostic carbone ».

➤ une action collective, avec les agriculteurs ayant réalisé le diagnostic, pour :

- analyser et comparer les résultats des diagnostics,
- déterminer les leviers possibles pour s'adapter et réduire son impact sur l'environnement et le climat
- échanger sur les pratiques et les leviers possibles à partir des expériences des participants
- établir les pistes de progrès à mettre en œuvre et les besoins d'accompagnement nécessaires
- faire émerger une réflexion territoriale autour de la compensation carbone et écologique

Cette phase prendra la forme de rencontres collectives avec restitution des diagnostics, apports d'experts, échanges de pratiques entre les participants et travail personnel.

Elle pourra se poursuivre par la mise en place de rencontres techniques, formations,... en lien avec les thématiques identifiées pour faciliter la mise en œuvre des changements de pratiques ou de systèmes.

Cette action sera proposée aux agriculteurs ayant leur siège d'exploitation sur le territoire du Grand Albigeois, plus particulièrement les exploitations orientées vers les productions végétales (grandes cultures, vigne, maraîchage,...).

Les agriculteurs du territoire ayant bénéficié du « Bon diagnostic carbone » ou autre diagnostic de pratiques pourront être associés à l'action collective.

Cette démarche d'animation est un premier pas vers les démarches de compensation carbone ou écologique qu'il est par la suite possible de mettre en place à l'échelle du territoire avec les agriculteurs qui seraient intéressés.

Structure(s) pilote(s) :

Chambre d'agriculture du Tarn

Partenaires :

Ville d'Albi

Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

Indicateurs de suivi :

Nombre d'agriculteurs informés

Nombre d'agriculteurs contactés (recrutement)

Nombre de diagnostics réalisés

Nombre de participants aux actions collectives

Satisfaction des participants

Calendrier de réalisation :

Janvier 2022 – juin 2023

Objectif du PAT : Développer et organiser l'offre agricole et alimentaire locales, poursuivre la structuration de filières

Action 6 : Mettre en place une micro-plateforme pour le compostage gros volumes pour valoriser les biodéchets de la cuisine centrale et des écoles.

Public cible : Producteurs de biodéchets en gros volumes (cuisine centrale et écoles)	Périmètre : Ville d'Albi	Livrable : Bilans annuels des indicateurs Compost produit et normé
--	---------------------------------	--

Description de l'action :

En soutien au développement de la production agricole et alimentaire locale et de qualité, dans une démarche d'économie circulaire et en cohérence avec l'émergence de filières métier dédiées à la valorisation de la matière organique et de son retour au sol, la Ville d'Albi envisage de valoriser plus de 50 tonnes de biodéchets par an par le compostage des déchets produits par différentes structures grosses productrices de biodéchets (cuisine centrale et école dans un premier temps) dans le secteur de la Renaudié à Albi.

Le compostage se fera sur une micro-plateforme mutualisée à proximité directe des lieux de production et par des personnels formés spécifiquement.

Le process de compostage est organisé et suivi pour être conforme à la réglementation (agrément sanitaire) et produire un amendement de qualité, conforme à l'utilisation en agriculture bio (norme NFU44051).

Le compost produit sera ensuite valorisé en circuit court pour amender les terres maraîchères de la ville d'Albi, dont notamment les maraîchers installés à Canavières.

Il s'agit ici de valoriser les déchets, notamment ceux de la cuisine centrale dans un premier temps, afin de les rediriger vers les structures agricoles locales (maraîchers de Canavières notamment) et ainsi de développer une boucle d'économie circulaire vertueuse en matière d'approvisionnement local et de valorisation des déchets (un partie des légumes produits à Canavières est destinée à la Cuisine centrale → la Cuisine centrale prépare ainsi des produits frais, locaux, bio et de qualité → la Cuisine centrale devient donc un gros producteur de biodéchets → ces biodéchets seront compostés à proximité puis redirigés ensuite vers Canavières pour être utilisés par les maraîchers du secteur).

Structure(s) pilote(s) : Ville d'Albi	Partenaires : SCOP Les mains sur terre
---	--

Indicateurs de suivi :
Tonnages de biodéchets détournés.
Quantité de compost produit et rapporté au sol.

Calendrier de réalisation :
Mars - août 2022 : étude de préfiguration (diagnostic, mobilisation des acteurs, identification du site)
Septembre - décembre 2022 : mise en œuvre (aménagement du site, investissement matériel, formation des personnels)
Janvier 2023 : démarrage du compostage

III. ACCESSIBILITE SOCIALE

Objectif du PAT : Éduquer, sensibiliser, informer les citoyens pour les inciter à une alimentation locale et créer du lien social		
Action 7 : Créer de nouveaux espaces de jardinage individuels en ville à destination des habitants pour inciter à une alimentation saine		
Public cible : grand public	Périmètre : Albi	Livrable : nouveaux jardins familiaux (individuels)
<p>Description de l'action¹ :</p> <p>Depuis plusieurs années, la Ville d'Albi s'est attachée à développer des espaces de jardinage sur l'ensemble de son territoire. De différents types (partagés, collectifs, d'insertion ou encore familiaux) ils sont implantés partout, aussi bien en centre-ville que dans les quartiers périphériques et permettent de sensibiliser la population à l'alimentation et d'accéder plus facilement à des produits frais.</p> <p>Les trois Quartiers Politique de la Ville disposent notamment d'espaces de jardinage, essentiellement sur un modèle collectif et solidaire afin d'encourager le lien social tout en permettant l'accès à une alimentation saine à un public parfois précaire et isolé.</p> <p>Si la Ville d'Albi est donc plutôt bien équipée en termes de jardins partagés et collectifs, elle l'est beaucoup moins pour ce qui est des jardins familiaux qui présentent un fonctionnement plus individuel. Or il existe une réelle demande sur ce type d'équipement, et plus encore avec la crise sanitaire de la COVID-19 qui a davantage renforcé le désir de cultiver chez les particuliers.</p> <p>Dans ce cadre, la Ville souhaite développer de nouveaux jardins familiaux afin de pouvoir répondre à cette demande croissante, qui permettrait notamment de sensibiliser les habitants à l'importance d'une alimentation saine et locale.</p> <p>Pour développer ce type d'activité, la Ville a d'ores et déjà procédé à la nomination et à la formation d'un jardinier médiateur qui a pour mission d'être un interlocuteur auprès des usagers des différents jardins comestibles (tous types de jardins confondus qu'ils soient collectifs ou familiaux). Il a un rôle essentiel dans les projets de jardins comestibles en étant à la fois :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un lien technique entre les usagers des jardins et les services de la Ville. Il assure ainsi la qualité du service rendu à la population en tenant compte des besoins des jardiniers afin d'y répondre le plus rapidement et efficacement possible ; ➤ Et un lien social en tant qu'interlocuteur privilégié auprès des usagers des jardins permettant ainsi une meilleure cohésion sociale entre les jardiniers. <p>Le jardinier médiateur est ainsi la garant de la réussite des projets de jardins, qu'ils soient collectifs ou individuels.</p> <p>La présente action porte sur la création dans un premier temps de 30 parcelles individuelles supplémentaires</p>		
Structure(s) pilote(s) : Ville d'Albi		Partenaires :
<p>Indicateurs de suivi :</p> <p>Nombre de jardins créés Nombre de personnes/familles bénéficiant d'un jardin</p>		
<p>Calendrier de réalisation :</p> <p>A partir de janvier 2023</p>		

¹ Cette action n'a volontairement pas été soumise à l'appel à projets portant sur les Jardins partagés car ce dernier impose une réalisation des actions avant fin 2022 ce qui n'est pas réalisable à ce jour car la collectivité est déjà engagée jusqu'en mai/juin 2022 dans une vaste opération de réaménagement des seuls jardins familiaux de la ville, situés sur le Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville de Cantepau.

Objectif du PAT : Éduquer, sensibiliser, informer les citoyens pour les inciter à une alimentation locale et créer du lien social

Action 8 : Mettre en réseau les jardins et les champs - organisation d'échanges différents jardins du territoire entre eux et avec le monde agricole professionnel

Public cible : Jardins partagés de l'Albigeois, Citoyens, Associations agricoles, producteurs	Périmètre : Bassin de vie de l'Albigeois : Communauté d'agglomération et territoire environnant	Livrables : Supports et outils de communication réseau Bilans annuels de la dynamique créée
--	--	--

Description de l'action :
 Dans l'objectif de générer du lien social, notamment entre citadins et ruraux, producteurs et consommateurs, amateurs et professionnels... et de la cohésion territoriale, entre la ville et les territoires péri-urbains et ruraux environnants, l'association Terres Citoyennes Albigeoises propose depuis 3 ans des micro-événements fédérateurs annuels, tels que les 48H de l'agriculture urbaine, et des chantiers participatifs « Aux champs, citoyens ! », tout au long des saisons.
 En 2021, une opération pluri-annuelle « du grain au pain » a été expérimentée avec l'appui de la SCOP Les mains sur terre et de l'association Pétanielle, et a permis d'effectuer successivement le semis du blé, la moisson et le battage du blé, puis sa transformation en farine en pain à l'occasion de chantiers participatifs avec les publics des jardins partagés des différents quartiers d'Albi.
 Les actions menées durant cette phase d'amorçage ont permis de structurer une dynamique citoyenne bénévole, de répertorier et tisser des liens entre les jardins partagés du territoire, et avec un ensemble de maraîchers récemment installés à proximité d'Albi.
 Il s'agit maintenant de structurer et d'amplifier la dynamique
 Les objectifs sont à la fois de soutenir l'attractivité des jardins partagés du territoire, et l'installation de maraîchers et autres agriculteurs autour de la ville, qui constituent autant de points d'appui pour la mise en mouvement des citoyens et leur sensibilisation aux questions agricoles et alimentaires.
 A cet effet, le programme d'action consiste à impulser et structurer une véritable mise en réseau des jardins et des champs, en ayant recours à des appuis professionnels en termes de coordination et d'animation pendant 2 ans pour amplifier la dynamique bénévole :

- Mise en place d'outils collaboratifs (de type wiki) pour structurer le réseau et acculturation à ces outils
- Recueil des besoins et envies des parties prenantes identifiées (une 20aine de jardins partagés et une 20aine de fermes)
- Coordination d'un évènement annuel de rassemblement avec une implication tout au long de l'année pour sa préparation : la « fête / faites de la citrouille » ;
- Coordination de 4 évènements de rencontres dans les jardins partagés ou dans les fermes, intégrant chantiers participatifs, temps d'échanges, et moments de convivialité

Les citoyens bénévoles de Terres citoyennes albigeoises et des associations partenaires seront fortement mobilisés dans le pilotage et dans l'organisation des différents évènements pré-cités, auxquels s'ajouteront des micro-événements qu'ils prendront directement en charge tout au long de l'année.

Structure(s) pilote(s) : Association Terres Citoyennes Albigeoises	Partenaires : Jardins partagés, associations agricoles à mobiliser
--	--

Indicateurs de suivi :
 Nombre de jardins partagés et de fermes impliquées dans le réseau à n+1 et n+2,
 Fréquentation des évènements de rencontres et de rassemblement organisés

Calendrier de réalisation :
 2022 + 2023 : Mise en place des outils collaboratifs supports du réseau, organisation de 4 évènements annuels de rencontres et 1 évènement annuel de rassemblement
 A partir de 2024 : Pérennisation du réseau des jardins et des champs

Objectif du PAT : Éduquer, sensibiliser, informer les citoyens pour les inciter à une alimentation locale et créer du lien social

Action 9 : Développer et animer les jardins comestibles citoyens en ville

Public cible : Citoyens, enfants des écoles et CLAE des quartiers concernés

Périmètre : Communauté d'agglomération de l'Albigeois

Livrable : /

Description de l'action :

La dynamique citoyenne albigeoise vers la résilience alimentaire locale s'est dès l'origine tournée vers des actions concrètes, avec notamment la création des jardins citoyens, accessibles à toutes et tous, initiée par la Ville d'Albi avec l'installation des premiers espaces comestibles en ville dès 2009, puis avec le mouvement des Incroyables Comestibles à partir de 2013.

Ces initiatives ont permis de constituer un véritable maillage de jardins et sensibiliser largement la population. Ce réseau de jardins comestibles a ainsi constitué un des éléments structurants du PAT initial de l'Albigeois

Parallèlement, à partir de fin 2017, les citoyens impliqués dans différentes initiatives ont souhaité aller plus loin vers la construction de la résilience alimentaire du territoire en se fédérant au sein d'une nouvelle association, « Albi ville comestible », devenue ensuite « Terres citoyennes albigeoises » marquant un changement d'échelle territoriale.

Alors que le mouvement s'est développé à travers la création d'une SCIC, foncière locale mobilisant l'épargne citoyenne pour acheter des terres agricoles, fin 2019, et d'une SCEA pour gérer les terres acquises, fin 2020, il souhaite renouveler son attachement à ses premiers supports de mobilisation que sont les jardins citoyens.

L'objectif est de constituer un réseau évolutif de jardins citoyens générant autant de points d'accroches et de liens entre les différents quartiers de la ville d'Albi et plus largement de l'agglomération, et une dynamique plus large au niveau du territoire élargi de l'Albigeois.

Ces jardins sont à la fois des supports d'implication de toutes et tous, d'accueil de micro-événements générant du lien social, de sensibilisation du grand public, et d'animations pédagogiques avec les enfants des écoles et des CLAE des quartiers concernés.

Ces jardins citoyens resteront gérés de manière bénévole, avec l'appui des services techniques des collectivités (fourniture en eau, terre, compost...).

C'est dans ce contexte que la présente fiche-action est intégrée au présent dossier, comme élément pleinement constitutif du PAT de l'Albigeois, même si aucun financement spécifique n'est sollicité.

Structure(s) pilote(s) :

Association Terres Citoyennes Albigeoises

Partenaires :

Commune de l'Albigeois concernées par les jardins citoyens

Indicateurs de suivi :

Nombre de jardins citoyens

Nombre de rendez-vous collectifs

Nombre de structures associées dont notamment les écoles et CLAE, nombre de micro-événements organisés sur les jardins, ...

Calendrier de réalisation :

En continu tout au long des saisons

IV. NUTRITION ET SANTE

Objectif du PAT : Éduquer, sensibiliser, informer les citoyens pour les inciter à une alimentation locale et créer du lien social		
Action 10 : Mettre en place un outil permettant de faciliter les visites pédagogiques de fermes et les interventions d'agriculteurs pour les scolaires		
Public cible : Ecoles albigeoises et de l'agglomération Exploitants agricoles du Grand Albigeois	Périmètre : Communauté d'agglomération de l'Albigeois	Livrables : Liste des fermes et agriculteurs pouvant accueillir ou intervenir pour les scolaires Informations sur propositions pédagogiques des différentes fermes Annuaire/Guide des fermes à visiter
<p>Description de l'action :</p> <p>L'agriculture et le métier d'agriculteur sont souvent méconnus par les nouvelles générations. Il est donc important de faire se rencontrer ces deux publics en proposant aux scolaires une offre de visite à la ferme ou d'intervention d'agriculteur dans les écoles : la vie à la ferme, le métier, les différentes productions (animales et végétales) qui sont à l'origine de leur alimentation (Les aliments « de la ferme à l'assiette »).</p> <p>L'objectif est d'aboutir à un outil « clé en main » à disposition des écoles (et éventuellement des centres de loisirs) pour leur permettre d'organiser des visites d'exploitation ou des interventions d'agriculteurs de façon simplifiée, notamment à l'aide d'un annuaire des producteurs qui regrouperait toutes les informations essentielles (coordonnées, localisation, types de production, etc.).</p> <p>Pour des raisons pratiques et afin de limiter les temps de trajets, les agriculteurs concernés seront ceux de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.</p> <p>L'action consistera donc à identifier les agriculteurs intéressés pour accueillir des enfants sur leur ferme ou pour faire des interventions dans les écoles, à les accompagner dans l'organisation de cet accueil ou de cette intervention (contenu, activités, supports...) et à élaborer un document qui recense ces fermes proposant des visites ou des interventions.</p> <p>Pour cela, en complément des agriculteurs labellisés « Bienvenue à la Ferme » (BAF) déjà spécialisés dans l'accueil à la ferme, un courrier Ville/Chambre d'agriculture sera envoyé aux agriculteurs de la communauté d'agglomération pour les informer de la démarche et proposer à ceux qui sont intéressés un accompagnement/formation. Seront également mobilisés sur cette action les agriculteurs et entreprises fournissant la cuisine centrale d'Albi.</p> <p>L'action se déroulera en 3 étapes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Identification des agriculteurs intéressés par accueil sur la ferme ou intervention dans les écoles : lister les agris BAF, envoyer un courrier à tous les agriculteurs de l'Agglo , synthèse des réponses et relance si besoin; envoi ciblé vers les fournisseurs de la cuisine centrale d'Albi, notamment éleveurs de jeunes bovins bio et association des volailles du Ségala qui se sont engagés lors du marché 2021-24 à intervenir auprès des élèves en classe ou au restaurant scolaire. 2. Sensibilisation des agriculteurs : organisation d'une journée avec les agriculteurs pour travailler sur le fil conducteur de la visite ou de l'intervention, le circuit de visite et la posture d'accueil, la vulgarisation des messages pour un public scolaire, les supports et outils pédagogiques + pour ceux qui accueillent à la ferme, sera organisée une réunion pour les sensibiliser aux règles d'accueil, sécurité, accessibilité,... La Chambre d'agriculture proposera de réaliser des visites des fermes pour vérifier la possibilité pour chaque exploitation de recevoir des enfants et aider à construire la visite (qualification du type agrément « Bienvenue à la Ferme »). 3. Elaboration du support : la Chambre d'agriculture fournira les informations concernant le listing des fermes qualifiées ou déjà engagées dans l'activité d'accueil et des agriculteurs prêts à intervenir auprès de scolaires ainsi que le détail des propositions pédagogiques relatives à chacun. <p>La conception et l'édition du document final seront réalisés par la Ville d'Albi, en concertation avec la Chambre d'agriculture ; celui-ci sera diffusé à l'ensemble des écoles albigeoises et de l'agglomération.</p>		
Structure(s) pilote(s) : Chambre d'agriculture	Partenaires : Ville d'Albi (Services Environnement et Scolaire)	
<p>Indicateurs de suivi : Nombre d'agriculteurs contactés et accompagnés Nombre de visites ou interventions effectuées</p> <p>Calendrier : 2022 : Identification des agriculteurs intéressés + sensibilisation d'un premier groupe d'agriculteurs 2023 : Sensibilisation d'un 2ème groupe d'agriculteurs + élaboration support pour écoles</p>		

Objectif du PAT : Éduquer, sensibiliser, informer les citoyens pour les inciter à une alimentation locale et créer du lien social

Action 11 : Relancer les animations pédagogiques dans les écoles en faveur du repas 100% local

Public cible : Enfants des écoles albigeoises	Périmètre : Ville d'Albi	Livrable : Jeux pédagogiques
---	------------------------------------	--

Description de l'action :

La sensibilisation des enfants au goût, à la saisonnalité des produits, au jardinage constitue une dimension essentielle pour l'éducation à une alimentation saine et pour le développement d'une agriculture de proximité et de qualité.

Les enfants sont les citoyens de demain qui ne manqueront pas de sensibiliser également leurs parents à ces problématiques. En effet, bien souvent, ils rapportent chez eux ce qu'ils ont vécu et appris à l'école et sont ainsi une source de diffusion efficace.

C'est pourquoi la Ville d'Albi s'est attachée à développer des jeux pédagogiques, dans le cadre de l'appel à projets du PNA 2017, afin de sensibiliser les enfants à leur alimentation et valoriser le repas 100% local qui leur est servi chaque mois par la Cuisine centrale.

L'objectif de cette action est de développer la sensibilisation des enfants sur le sujet de l'alimentation en apportant une dimension éducative aux réfectoires dans les écoles à travers le repas 100% local.

Ces jeux, en place depuis 2019, permettent aux enfants de découvrir la provenance des aliments qui composent leur repas, les modalités de culture des fruits et légumes ainsi que leur saisonnalité, les différentes variétés, etc.

Aujourd'hui, la Ville souhaite relancer cette action en actualisant les jeux (les approvisionnements locaux de la Cuisine centrale ont fortement augmenté et se sont diversifiés) et en effectuant de nouvelles sessions de formation du personnel en charge des enfants pendant le repas.

Ces jeux s'inspireront de la première édition de 2019 avec la reprise du jeu de « la roue de l'Albi'mentation » sous forme d'une roue à faire tourner par les enfants et découper en plusieurs sections avec des quizz/défis autour de l'alimentation.

La carte (« les aimants des aliments ») qui permettait de faire jouer les enfants sur la provenance des aliments du menu et qui avait été réalisée en version papier, sera mise à jour et proposée en version numérique pour permettre une actualisation plus facile et plus rapide des informations tout en travaillant sur l'apprentissage des outils informatiques, avec l'alimentation comme thématique centrale et comme support pédagogique.

Des nouvelles séances de formations pour le personnel scolaire seront organisées pour permettre une nouvelle campagne de sensibilisation auprès de ce public ainsi qu'une appropriation de ces nouveaux jeux, mais aussi organiser des rencontres entre les agents du service scolaire et ceux de la cuisine centrale.

Structure(s) pilote(s) : Ville d'Albi	Partenaires : Plante et Planète Bioprésence
---	--

Indicateurs de suivi : Nombre d'agents municipaux formés
--

Calendrier de réalisation : Début 2022 : actualisation des jeux 2 ^{ème} semestre 2022 : formation des agents
--

Objectif du PAT : Éduquer, sensibiliser, informer les citoyens pour les inciter à une alimentation locale et créer du lien social

Action 12 : Amorcer une dynamique participative et territoriale en restauration collective.

Public cible : Restaurants collectifs du territoire : responsables, équipes, usagers, élèves et parents d'élèves, collectivités...	Périmètre : Bassin de vie de l'Albigeois (agglomération de l'Albigeois et territoires environnants)	Livrables : Bilan d'une mobilisation territoriale partenariale initiale, puis rapports annuels de suivi de la démarche
--	---	--

Description de l'action :

La restauration collective constitue un levier important pour développer les échanges entre les différents acteurs de l'alimentation du territoire, et contribuer à la mise en place d'une dynamique territoriale vers une alimentation saine et durable.

Différents outils existent pour aider les structures de restauration collective à s'engager dans une démarche de progrès. Parmi ceux-ci, le Système Participatif de Garantie (SPG) « Mon Restau Responsable », développé et soutenu par le Réseau Restau'Co et la FNH (Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme), particulièrement adapté pour générer une dynamique territoriale dans l'Albigeois :

- Il peut s'adapter à tout type de restauration collective,
- Il permet à l'ensemble des acteurs concernés de s'approprier la démarche, et conduit à développer les échanges entre acteurs et entre restaurants,
- Il permet de valoriser ce qui se fait déjà dans le sens d'une démarche vertueuse, et incite à progresser, la garantie portant non pas sur le niveau atteint mais sur le processus.
- Il est conçu pour ne pas constituer une charge supplémentaire et au contraire motiver les acteurs en valorisant leurs pratiques et leurs initiatives.

Les étapes du SPG « Mon Restau Responsable » sont les suivantes :

- Remplissage d'un questionnaire d'auto-évaluation en ligne,
- Organisation d'une visite technique entre pairs,
- Définition de la liste des engagements par l'équipe de restauration,
- Communication des engagements lors d'une séance publique et remise du logo,
- Organisation d'une séance participative de garantie tous les 2 ans, qui permet au public de garantir que le restaurant a bien respecté ses engagements et qu'il en prend de nouveaux.

Une véritable dynamique territoriale peut être engagée si un maximum de restaurants collectifs s'engagent concomitamment dans ce Système de Garantie Participatif, permettant de démultiplier l'impact en termes de valorisation de la démarche, puis de déployer un réseau local de partage d'expérience.

Dans cet objectif, la présente action consiste principalement à mobiliser collectivement et individuellement les restaurants collectifs du territoire, en vue d'organiser une journée territoriale d'engagement avec l'accompagnement de l'association 3PA qui coordonne le dispositif au niveau régional.

Structure(s) pilote(s) : Association Terres Citoyennes Albigeoises, avec l'appui du Réseau Restau'Co et de la FNH (Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme), et l'association 3PA (coordination régionale en Occitanie)	Partenaires : Restaurants collectifs du territoire à mobiliser Chambre d'agriculture Tarn
---	--

Indicateurs de suivi :
Nombre de restaurants collectifs sollicités puis s'engageant dans la démarche « Mon Restau Responsable » (et/ou le label Ecocert « En cuisine »)

Calendrier de réalisation :
Année 2022 : Mobilisation puis organisation d'une journée territoriale d'engagement
A partir de 2023 : Suivi et accompagnement de la démarche territoriale, bilan annuel

V. CULTURE ET GASTRONOMIE

Objectif du PAT : Éduquer, sensibiliser, informer les citoyens pour les inciter à une alimentation locale et créer du lien social		
Action 13 : Valoriser le nouveau Marché de Producteurs de Pays installé sur la place du Castelvieu		
Public cible : Consommateurs	Périmètre : Ville d'Albi	Livrable : /
<p>Description de l'action :</p> <p>Dans le cadre du PAT, un nouveau marché de plein air a été développé sous le foirail de la place du Castelvieu d'Albi, en complémentarité avec les marchés existants. En effet, plusieurs marchés de plein air se tiennent déjà à Albi chaque semaine et sur différents espaces de la ville. Néanmoins, ces marchés ne présentent pas de garanties pour le consommateur quant à la provenance des produits vendus. De plus, la place du Castelvieu accueillait autrefois un marché de gros et demi gros, jusque dans les années 1970. Ce marché a cessé suite à la création du MIN de Toulouse.</p> <p>C'est dans ce contexte que la création d'un marché labellisé « Marché de Producteurs de Pays », marque gérée par la Chambre d'Agriculture, a été impulsée en octobre 2018.</p> <p>Ce marché regroupe aujourd'hui une quinzaine de producteurs différents, couvrant tous types de productions (fruits, légumes, viandes, fromages, miel, pain, vin, ect.)</p> <p>Ce marché nécessite aujourd'hui d'attirer une nouvelle clientèle afin de se développer et de se consolider. Pour cela, une nouvelle dynamique sera mise en place sur ce marché avec notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ La création d'une signalétique spécifique pour permettre une meilleure identification de la localisation du marché par les albigeois ainsi que les non-résidents ; ➤ L'organisation régulière d'ateliers cuisine à partir des produits vendus sur le marchés ; ➤ L'organisation de soirées festives permettant aux producteurs de faire découvrir leurs produits sous forme d'assiettes fermières. <p>Ainsi, pendant deux années, consécutives, seront organisées sur le marché des soirées festives avec un atelier cuisine suivi d'un concert, avec la possibilité de se restaurer sur place avec les assiettes fermières proposées par les producteurs.</p> <p>Ces soirées auront lieu à raison de 5 fois par an, un jeudi par mois sur les mois de mars, avril, mai, septembre et octobre.</p>		
Structure(s) pilote(s) : Ville d'Albi (Services Environnement et Domaine public)	Partenaires : Chambre d'agriculture et association de producteurs	
Indicateurs de suivi : Nombre de producteurs sur le marché Estimation de la fréquentation		
Calendrier de réalisation : Septembre 2021 : communication sur le marché (réseaux sociaux de la Ville, Albi Mag') Mars 2022 : lancement de la première animation (concert + ateliers cuisine), puis une animation par mois en avril, mai, juin, septembre et octobre 2023 : une animation par mois en mars, avril, mai, juin, septembre et octobre		

Objectif du PAT : Développer et organiser l'offre agricole et alimentaire locale, poursuivre la structuration de filières

Action 14 : Organiser l'évènement « Fermes en ville » pour promouvoir l'agriculture locale

Public cible : Familles

Périmètre : Grand Albigeois et environs

Livrables : Bilan à l'issue de chaque édition et synthèse des questionnaires de satisfaction des exposants

Description de l'action :

Alors que les consommateurs sont en demande croissante de produits de terroirs, d'aliments bio et de produits locaux, les modes de commercialisation évoluent (ventes à la ferme, marchés hebdomadaires, AMAP, drive...), offrant des débouchés nouveaux aux producteurs. Cela contribue au développement d'une consommation durable et responsable, au maintien d'une agriculture périurbaine et à la promotion de pratiques favorables à l'environnement. Forte de ce constat, la communauté d'agglomération organise depuis octobre 2016 l'évènement Fermes en ville sur le campus de Fonlabour, en partenariat avec la Chambre d'agriculture et l'Etablissement agro-environnemental du Tarn, pour que producteurs et consommateurs se rencontrent et prennent le temps de l'échange. Il s'agit de sensibiliser aux enjeux du manger local.

La journée s'organise autour d'un marché de producteurs locaux (près de 40 exposants sur les précédentes éditions), et propose de nombreuses animations pour adultes et enfants:

- une mini-ferme avec démonstrations de chiens de troupeaux ;
- une initiation à la dégustation des vins ;
- des ateliers proposés par le Centre horticole de Fonlabour (conseils pour un jardin productif, art floral, atelier senteur...) ;
- des ateliers créatifs sur le thème du potager par l'association locale Planet Réemploi, réalisés à partir de matériaux récupérés ;
- des animations à destination des enfants (balade à poney, photo sur tracteur...) ;
- des dégustations de produits locaux ;
- un atelier de tri des déchets/ compostage animé par le service Gestion des déchets et propreté de l'Agglomération ;
- une animation musicale avec la présence d'un groupe ;
- des baptêmes en Montgolfière en partenariat avec Vivalie, si les conditions météorologiques le permettent ;

Une signalétique particulière jalonne le parcours des visiteurs et l'informe sur les modes de commercialisation existants.

Sur le temps du déjeuner, les visiteurs ont la possibilité de se restaurer sur site auprès des exposants.

Structure(s) pilote(s) :

Communauté d'agglomération de l'Albigeois (service Développement économique – Innovation)

Partenaires :

Etablissement agro-environnemental du Tarn
Chambre d'agriculture du Tarn

Indicateurs de suivi :

Nombre de visiteurs
Nombre de producteurs exposants / satisfaction
Fréquentation des animations

Calendrier de réalisation :

Un dimanche fin septembre-début octobre, tous les deux ans
Prochaine édition : septembre/octobre 2023

Objectif du PAT : Développer et organiser l'offre agricole et alimentaire locales, poursuivre la structuration de filières		
Action 15 : Développer l'offre en produits locaux des entreprises artisanales		
Public cible : Artisans du secteur alimentaire	Périmètre : Ville d'Albi et Communauté d'Agglomération d'Albi	Livrable : Qualification des besoins et de l'offre locale de produits Formulaire questionnaire consommateur Engagement entre acteurs
<p>Description de l'action :</p> <p>Cette action a pour objectif de valoriser les produits locaux sur le territoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Permettre aux entreprises artisanales de développer leurs offres produits issus d'un approvisionnement local : achat de matières premières et achats de produits finis proposés à la vente ➤ Permettre aux entreprises agricoles de commercialiser localement leurs productions <p>Compte tenu de la place des entreprises sur la ville d'Albi avec, pour beaucoup, un lieu de production mais aussi de vente, les artisans du secteur alimentaire représentent un potentiel de distribution de produits locaux et peuvent également conforter l'approvisionnement local en matières premières pour leurs productions.</p> <p>L'accompagnement portera sur la mobilisation des entreprises alimentaires quelques soient leurs activités et leur circuit de distribution. En effet, cette mobilisation peut aussi permettre aux entreprises qui assurent des ventes via des portages de repas ou des livraisons d'étoffer leurs offres en produits mais surtout de faire progresser leurs approvisionnements en produits locaux.</p> <p>Etape 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Qualifier l'offre et les besoins des entreprises artisanales <ul style="list-style-type: none"> • Identifier l'offre existante, recenser les attentes et les besoins en matière d'approvisionnement (matières premières et produits transformés) • Pour ceux qui le souhaitent, les accompagner à mesurer les attentes de leurs clients qui sont des consommateurs locaux. ➤ Qualifier l'offre en produit localement en vue d'une coopération agriculteurs – artisans : nous travaillerons en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Tarn qui a la connaissance des acteurs sur le territoire. La Chambre d'Agriculture qualifiera de façon ciblée des producteurs du territoire, pour lesquels nous favorisons une mise en relation avec les artisans en fonction de l'analyse qui sera faite de leurs attentes. <p>Remarque : de par la proximité du territoire avec le territoire du PETR ALBIGEOIS BASTIDES, nous pourrons nous appuyer sur la qualification de producteurs réalisée dans l'action de coopération entre les producteurs et les artisans qui sera menée sur le territoire du PETR ALBIGEOIS BASTIDES, si besoin en fonction des produits et de la proximité géographique. Le travail d'identification des attentes des artisans sera conduit auprès des entreprises artisanales sur le territoire de la ville d'Albi et de la Communauté d'Agglomération d'Albi.</p> <p>Etape 2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Coopération entre entreprises agricoles et artisanales : une collaboration avec la Chambre d'Agriculture sera nécessaire pour favoriser les échanges et les mises en relation entre les entreprises agricoles et les entreprises artisanales <ul style="list-style-type: none"> • Temps d'échange : connaissance des produits et des modes de production – établir les valeurs partagées - cout des produits – modalité des prises de commandes et logistiques • Identifier les leviers et les freins pour favoriser les coopérations • Formaliser un engagement entre les acteurs pour valoriser l'engagement • Inscrire les artisans dans l'action speed meeting portée par la Chambre d'Agriculture <p>Etape 3 : Valoriser les entreprises qui développent l'offre en produits locaux</p>		
Structure(s) pilote(s) : Chambre de métiers et de l'artisanat Occitanie/ Midi - Tarn		Partenaires : CA 81, Ville d'Albi, Agropoint
Indicateurs de suivi : Nombre d'entreprises mobilisées sur la coopération Indicateur de satisfaction Indicateur économique : volumes produits et CA		Calendrier de réalisation : Septembre 2022 – août 2023

Objectif du PAT : Développer et organiser l'offre agricole et alimentaire locales, poursuivre la structuration de filières		
Action 16 : Valoriser et consolider les filières territorialisées et de qualité existantes		
Public cible : agriculteurs, collecteurs, artisans, commerçants,...	Périmètre : Territoire du Grand Albigeois (C2A)	Livrables : Document de synthèse des données recueillies sur les filières locales Outil de communication pour les valoriser
<p>Description de l'action : La demande croissante pour la consommation de produits de proximité offre des opportunités de développement pour les filières locales, autant pour les entreprises de l'amont que sont les agriculteurs que pour les acteurs de l'aval que sont les collecteurs, les transformateurs, les artisans, les commerçants,...</p> <p>Cette action vise donc à :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Proposer des débouchés de proximité rémunérateurs et valorisants aux agriculteurs du territoire ➤ Consolider ou développer l'approvisionnement local des entreprises de l'aval. <p>Elle se déroulera en plusieurs étapes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Identification des filières territorialisées du territoire, sous SIQO ou non, animales ou végétales ➤ Rencontre des principaux acteurs de ces filières : producteurs ou représentants des producteurs, collecteurs, transformateurs, distributeurs... dans le but de : <ul style="list-style-type: none"> • Mieux connaître leurs pratiques et projets • Identifier leurs besoins en matière d'approvisionnement et / ou de débouché local • Cerner les autres problématiques, enjeux, freins... en vue de proposer des plans d'accompagnement adaptés ➤ Synthèse des données recueillies en un document possiblement « communiquant » à l'échelle du Pôle ➤ Proposition d'actions pertinentes au regard des freins et leviers identifiés : forum filières, speed-dating amont-aval... ? ➤ Création d'outils de communication voire d'un événementiel mettant en avant les filières territorialisées d'Albigeois et Bastides auprès des consommateurs et citoyens <p>La rencontre des artisans (transformateurs notamment : boulangers, meuniers, bouchers, charcutiers, brasseurs...) et la valorisation des données recueillies seront sous-traitées à la Chambre de Métiers et de l'artisanat du Tarn.</p> <p>Il s'agit là de filières de territoire sur lesquelles la production agricole du territoire peut être écoulee. On peut citer par exemple le cas de plusieurs producteurs de céréales qui s'accordent sur 1 cahier des charges => ils font collecter leur blé par 1 coop => la coop vend le blé à 1 ou plusieurs meuniers du territoire => le meunier vend sa farine à plusieurs boulangers qui élaborent un pain à partir d'1 cahier des charges commun et concerté).</p> <p>Sur cet exemple, la CMA se chargera de la mobilisation de la minoterie et du réseau de boulangers ainsi que de la définition avec eux des grandes lignes du futur cahier des charges qui sera transmis aux agriculteurs et/ou co-construit avec eux.</p> <p>NB : La proposition faite ici pour le PAT de la Ville d'Albi sera coordonnée à la fois en termes de positionnement géographique, de public et de calendrier avec celle faite au niveau du PAT de l'Albigeois et des Bastides. En effet, dans le cadre de la création ou du développement de filières territorialisées, les entreprises de l'amont et de l'aval concernées pourront être issues de l'un ou l'autre des territoires que sont le Pôle Territorial Albigeois et Bastides et l'Albigeois.</p> <p>C'est pourquoi nous proposons de répartir à part égale entre les 2 PAT le temps global prévu sur cette action.</p> <p>Le temps évalué pour cette action est de 23 jours sur 27 mois. Ce temps n'inclut pas l'organisation d'un forum filières à l'échelle du territoire.</p> <p>Le pilotage de cette action sera assuré par Marie-Line CAZENAVE, conseillère spécialisée en développement de projets territorialisés multi-acteurs et coordonnatrice du Territoire Ségala. Elle sera assistée des conseillères spécialisées circuits-courts/alimentation de proximité de la Chambre d'agriculture sur ce volet-là.</p>		
Structure(s) pilote(s) : Chambre d'agriculture du Tarn	Partenaires : Ville d'Albi Communauté d'Agglomération de l'Albigeois CMA Tarn, CCI Tarn, Entreprises du territoire	
Indicateurs de suivi : Nombre d'entreprises contactées Nombre d'entreprises rencontrées Nombre d'actions d'accompagnement identifiées Nombre d'actions d'accompagnement conduites Satisfaction des acteurs	Calendrier de réalisation : Novembre 2021 – Décembre 2023	

Objectif du PAT : Développer et organiser l'offre agricole et alimentaire locales, poursuivre la structuration de filières

Action 17 : Déployer les casiers connectés développés par l'association de producteurs « La Ferme Tarnaise sur Votre Table », en continuité du Drive Fermier Solidaire

<p>Public cible : Producteurs de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois et même du Tarn Consommateurs : Résidents et étudiants d'Albi et alentour</p>	<p>Périmètre : Albi</p>	<p>Livrable : Véhicule floqué, Embauche d'un salarié/création d'emploi</p>
--	------------------------------------	---

Description de l'action :
L'association « La Ferme Tarnaise sur Votre Table », constituée de plusieurs OPA dont la Chambre d'Agriculture du Tarn, et soutenue par le Département du Tarn, porte le Drive Fermier Solidaire du Tarn, mis en place lors du 1er confinement.
Le Drive Fermier Solidaire livre 5 points de retrait dans le Tarn, avec un allotement commun dans les locaux de l'ancienne cuisine centrale d'Albi.

Sur le point spécifique de l'Albigeois (situé à 2 minutes à pied de l'Ecole des Mines d'Albi), un projet innovant est prévu par la mise place d'un module de casiers connectés (distributeur automatique relié au système de commande) qui permettra aux consommateurs de s'approvisionner en produits frais et locaux. Dans la configuration de casiers automatiques, les consommateurs pourront choisir comment accéder à leurs produits locaux, de qualité :

- en amont, sur internet, via le site du drive (drivefermiertarn.fr/albigeois.fr) avec un fonctionnement en click and collect. Dans ce cas, ils n'auront alors qu'à ouvrir un (ou plusieurs) casier(s) à l'aide d'un code et récupérer leurs commandes déjà payées en ligne.

ou

- directement sur place pour de l'achat spontané : les casiers seront mis à disposition des producteurs effectuant de la vente directe afin qu'ils puissent proposer leurs produits à l'achat 7jours/7. Afin de rendre ces produits disponibles à tous, les clients pourront se rendre aux casiers et acheter spontanément les produits disponibles selon la saison. Un service de paiement sécurisé par carte bleue sur place permettra d'accéder aux aliments sélectionnés.

Ce projet de casiers connectés, a bénéficié, pour l'investissement matériel initial (notamment le box et l'ingénierie e mise en place), d'un financement via la mesure 12 (Volet B) du plan de relance mais également du Département du Tarn.

Dans le cadre de son développement et de sa pérennisation, l'association doit chercher une nouvelle organisation logistique et commerciale. Celle-ci passe par le recrutement d'un(e) salarié(e) qui aura pour mission la réception des produits des producteurs et l'allotement.

Cette personne s'occupera plus particulièrement du point Albigeois et donc de la gestion des casiers : gestion de l'approvisionnement des casiers en achat spontané, l'entretien, le développement de la gamme, le service client, le développement commercial, la communication...

L'association devra également se doter de moyens matériels logistiques nécessaires à son fonctionnement et notamment d'un véhicule de transport frigorifique. Le transport, depuis le lieu d'allotissement (ancienne cuisine centrale d'Albi) jusqu'aux différents lieux de retrait et aux casiers doit s'effectuer en camion frigorifique afin de garantir l'acheminement des denrées sous température contrôlée. Le camion sera acheté d'occasion (devis ci-joint).

<p>Structure(s) pilote(s) : Association La Ferme Tarnaise sur votre Table</p>	<p>Partenaires : Chambre d'Agriculture du Tarn Département du Tarn Ville d'Albi France Relance</p>
--	---

<p>Indicateurs de suivi : Evolution du nombre de commandes</p>	<p>Calendrier de réalisation : Décembre 2021 : Mise en place du module des casiers connectés Janvier 2022 : Recrutement d'un salarié à 0,8 ETP gérant le Drive + les casiers de façon spécifique Janvier 2022 : Achat du véhicule frigorifique Janvier 2022 : ouverture du module de casiers</p>
---	---

VI. ECONOMIE ALIMENTAIRE

Objectif du PAT : Développer et organiser l'offre agricole et alimentaire locales, poursuivre la structuration de filières		
Action 18 : Mettre en place un atelier de transformation au lycée Fonlabour ouvert aux agriculteurs locaux		
Public cible : producteurs locaux	Périmètre : communauté d'agglomération	Livrable : atelier de transformation
<p>Description de l'action :</p> <p>La transformation représente un enjeu important pour les producteurs du territoire. Elle permet de limiter le gaspillage et d'éviter la chute des prix liée à la surproduction estivale. Elle constitue également une réponse à la problématique de l'approvisionnement en restauration collective : en effet, le pic de production chez les maraîchers intervient quand la fréquentation des établissements est au plus bas. Cependant, elle implique des investissements importants en termes humains et matériels.</p> <p>L'objectif est de créer une unité de transformation de fruits et légumes sur le site de Fonlabour à Albi, exploitée dans le cadre du chantier d'insertion de l'établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Installation d'une chambre froide au Prestil, afin d'accueillir et de conserver les produits en attente d'être transformés ; ➤ Installation d'une légumerie au sein de la cuisine du LEGTPA. <p>Le projet répond à plusieurs objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ limiter le coût en investissement, grâce au recentrage sur un procédé simple : nettoyage, découpage, sous-vidage et congélation à cru de fruits et légumes frais. Cette technique permet de conditionner sans perdre en qualité de grosses quantités de produits ; ➤ améliorer la valorisation des produits locaux en étendant leur période de commercialisation, en évitant le gaspillage et en permettant à des petits producteurs d'accéder à de nouveaux marchés ; ➤ réconcilier le calendrier des producteurs et des professionnels de la restauration collective, pour favoriser l'approvisionnement en produits locaux de qualité. <p>Le fonctionnement de cette unité de transformation sera assuré par les salariés du chantier d'insertion du CFPPA du Tarn dans le cadre de l'économie sociale. Elle sera accessible pour l'ensemble des producteurs du territoire qui pourront y faire transformer leurs produits à un prix solidaire.</p>		
Structure(s) pilote(s) : EPL du Tarn (Fonlabour)		Partenaires :
<p>Indicateurs de suivi :</p> <p>Volume de produits transformés Chiffre d'affaire généré Nombre d'heures de travail en insertion</p>		
<p>Calendrier de réalisation :</p> <p>1^{er} semestre 2022 : mise en place de l'atelier de transformation</p>		

Objectif du PAT : Développer et organiser l'offre agricole et alimentaire locales, poursuivre la structuration de filières

Action 19 : Promouvoir la commercialisation des produits issus de l'agriculture de proximité

Public cible : restauration collectives, restauration commerciale, magasins

Périmètre : Albi – Tarn

Livrable : plateforme locale

Description de l'action :

Produit sur son 31 (PSS31) est une association de producteurs dédiée à la commercialisation des produits agricoles des producteurs adhérents. Association loi 1901, elle a été créée en 2011 à l'initiative de la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne et regroupe des agriculteurs ayant pour volonté de commercialiser leurs productions sur les marchés professionnels de proximité : restaurations collectives, restaurateurs, distributeurs (épiceries fines, magasins de producteurs, primeurs, bouchers, GMS, etc.). L'association a pu démarrer son activité en 2012.

En 2016, la Chambre d'agriculture du Tarn a souhaité engager une réflexion sur la mise en plateforme similaire sur le département du Tarn, et en 2018 le PAT de l'Albigeois inscrit dans son plan d'actions l'installation d'une plateforme locale d'achats.

C'est dans ce cadre qu'il a été décidé de s'associer à l'association Produit sur son 31 pour développer une nouvelle plateforme tarnaise et venir ainsi compléter l'offre existante.

En 2020, PSS31 c'est : 180 adhérents, 8 ETP, 232 clients et 1,8 millions de chiffre d'affaire (en 2019) avec comme produits principaux les fruits et légumes, les produits laitiers et la viande (en développement).

L'association a pour objectifs :

- De promouvoir les productions issues des exploitations agricoles locales et de la valoriser par un débouché local ;
- D'organiser les filières de production par le groupement de l'offre ;
- D'assurer les fonctions de gestion, promotion, commercialisation et facturation des produits ;
- Et d'agir dans une réflexion de développement durable : limiter les trajets de livraison, favoriser les prix de vente rémunérateurs, maintenir une activité économique locale.

Dans le cadre de son engagement de développement sur le Tarn, l'association Produit sur son 31 a signé une convention de mise à disposition de locaux avec la Ville d'Albi. En partenariat avec la Chambre d'agriculture du Tarn, PSS31 va mettre en œuvre ce nouveau site logistique et commerciale. Ceci passe par le recrutement d'un(e) salariée qui aura pour charge le développement commercial, la gestion logistique du site, et le recrutement éventuel de nouveaux agriculteurs pour la fournir.

L'association devra également se doter de moyens logistiques nécessaires à son fonctionnement (informatique, transpalette, diable), véhicule de transport.

Structure(s) pilote(s) :

Association Produit sur son 31

Partenaires :

Chambre d'Agriculture du Tarn
Ville d'Albi

Indicateurs de suivi :

Chiffre d'affaire réalisé sur le Tarn et les départements limitrophes (Aveyron notamment)

Calendrier de réalisation :

Novembre – décembre 2021 : recrutement du salarié(e) en charge de plateforme tarnaise

Novembre – décembre 2021 : Investissement matériel, aménagement des locaux

Janvier 2022 : lancement opérationnel de la plateforme

Objectif du PAT : Développer et organiser l'offre agricole et alimentaire locales, poursuivre la structuration de filières		
Action 20 : Organiser des speed-meeting producteurs distributeurs et restauration commerciale		
Public cible : agriculteurs, artisans, commerçants,...	Périmètre : Territoire du Grand Albigeois (C2A)	Livrables : Liste des participants Photos des rencontres Bilan quantitatif et qualitatif
<p>Description de l'action : Il existe une forte demande de la part de la population pour avoir accès à des produits locaux de qualité ou issus d'exploitation engagées dans des démarches environnementales. C'est le cas au niveau de la viande, des légumes, ... avec la recherche de produits répondant à certains critères (qualité du produit, conditions d'élevage ou de production, etc.).</p> <p>Cette action aura pour objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ d'augmenter l'offre en produits locaux dans les commerces de proximité et dans les restaurants, ➤ de favoriser l'interconnaissance entre les acteurs de l'amont et de l'aval ➤ d'accompagner les producteurs en circuits courts dans la commercialisation sur le territoire et les artisans et distributeurs dans leur approvisionnement local <p>Elle consiste à proposer un accompagnement sur 2 ans essentiellement basé sur une approche individuelle lors d'une action collective, à savoir l'organisation de 2 speed-meeting sur le territoire (1 en 2022, 1 en 2023). L'action se déroulera selon les étapes suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Identification des distributeurs locaux (restaurateurs, traiteurs, commerçants...) intéressés pour relocaliser une partie de leurs achats par la Collectivité et avec l'appui du réseau interconsulaire (CCI + CMA). 2. Organisation de demi-journées de rendez-vous « éclairs en face à face » à destination des distributeurs, tels que qualifiés précédemment, implantés sur le territoire de l'Albigeois dans le but de favoriser leur approvisionnement en produits locaux, de qualité ou issus d'exploitations engagées dans des démarches environnementales. <p>De façon opérationnelle, cette approche permet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Travailler avec des entreprises réellement demandeuses, ➤ Cibler au mieux les producteurs ou artisans à leur présenter, ➤ Pouvoir proposer une offre suffisante et en adéquation avec la demande, ➤ Offrir la possibilité à un maximum de producteurs intéressés de saisir cette opportunité de débouché de proximité, ➤ Proposer aux acteurs de l'offre et de la demande de se rencontrer en échangeant directement sur leur situation individuelle et sur leur possibilité de travailler ensemble sur du court ou moyen terme. <p>NB : La proposition faite ici pour le PAT de la Ville d'Albi sera coordonnée à la fois en terme de positionnement géographique, de public et de calendrier avec celle faite dans le cadre du PAT de l'Albigeois et des Bastides. En effet, les entreprises de l'aval situées sur l'Albigeois seront vraisemblablement intéressées pour étoffer leur offre en produits locaux auprès d'agriculteurs situés sur le territoire voisin et limitrophe de l'Albigeois et des Bastides. Le temps évalué pour cette action est de 4 jours par rencontre + 3 jours périphériques (calage des objectifs, suivi des retombées et évaluation de l'action, rapport d'activité,...) soit 11jours sur les 24 mois.</p>		
Structure(s) pilote(s) : Chambre d'agriculture du Tarn	Partenaires : Ville d'Albi, Communauté d'Agglomération de l'Albigeois CMA Tarn, CCI Tarn, AGROPOINT	
<p>Indicateurs de suivi : Nombre de participants « amont » (producteurs + artisans valorisant de la matière agricole locale) Nombre de participants « aval » (distributeurs, restaurateurs...) Nombre de RDV réalisés Satisfaction des participants</p>		
<p>Calendrier de réalisation : Janvier 2022 – Décembre 2023</p>		

Objectif du PAT : Développer et organiser l'offre agricole et alimentaire locales, poursuivre la structuration de filières

Action 21 : Développer un pôle & réseau maraîchers bio albigeois

Public cible : Ensemble d'acteurs dans une dynamique locale, dont plus particulièrement les maraîchers déjà installés, les porteurs de projet, ainsi que les collectivités et les organismes agricoles	Périmètre : Bassin de vie de l'Albigeois avec 3 intercommunalités couvertes par un PAT : - agglo de l'Albigeois, - Pôle Albigeois Bastides, - agglo. Gaillac Graulhet	Livrables : Rapports d'étude de programmation & de préparation du dispositif d'accompagnement Schéma de gouvernance, outils collaboratifs d'échange & capitalisation d'expérience -Rapports d'évaluation & valorisation
--	--	---

Description de l'action :

Les principaux objectifs du projet de pôle & réseau maraîchers bio albigeois sont les suivants :

- Connecter offre et demande, modes de production et filières de commercialisation
- Fédérer les maraîchers bio du territoire
- Intégrer la dimension collective dans les parcours d'installation

Ces objectifs opérationnels s'accompagnent d'objectifs d'innovation organisationnelle:

- Tester une organisation intégrant implication citoyenne, travail collaboratif, horizontalité...
- Combiner des modes de production et des filières de commercialisation diversifiées,.
- Diversifier les modes de mutualisation et les parcours professionnels.

Afin de réaliser ses objectifs, le projet consistera à mettre en place les supports suivants :

- Une base de production dans la plaine maraîchère historique de Lescure d'albigeois, sur 20 ha, associant maraîchage bio-diversifié et culture légumière de plein champ,
- Un « QG » situé dans cette même plaine maraîchère, intégrant des outils mutualisés (CUMA), des services supports, des lieux de rencontre, formation, développement (tiers lieu agricole).
- Un réseau de fermes maraîchères associées, sur l'ensemble du bassin de vie de l'Albigeois,

Ces supports permettront ainsi d'expérimenter et mettre en œuvre :

- des dispositifs de mutualisation entre maraîchers en vue de notamment développer l'approvisionnement de la restauration collective ;
- des dispositifs de formation, de test et d'installation intégrant la dimension collective

Les actions prioritaires sur la période 2021-2023 portent sur l'ingénierie, la coordination et l'animation du projet :

1. Coordination générale, supports, suivi et évaluation :
 Coordination, mise en place de supports de communication et d'un réseau d'échanges et de capitalisation d'expériences, suivi et évaluation (en continu + Bilan & Rapport de valorisation)
2. Réseau des maraîchers :
 Accompagnement du réseau des maraîchers : consolidation et développement du groupe, échanges techniques et expérimentations, projets de mutualisation d'équipements et de services
3. Base & QG maraîchers :
 Définition du programme et du dimensionnement du QG maraîcher
4. Parcours professionnels collectifs :
 Mise au point et expérimentation d'un accompagnement en phase de test et d'installation intégrant une dimension collective

Structure(s) pilote(s) : Association Terres Citoyennes Albigeoises	Partenaires : FDCUMA, ATAG, ADEART, N&P Tarn, EPLEFPA du Tarn, Essor maraîcher, UMR INP ENSAT / INRAE et LGCO, Région Occitanie.
--	--

Indicateurs de suivi :

Pendant le processus de mise en place (2021 – 2023) : réalisation effective des différentes étapes prévues et mesure de la participation et de la mobilisation induites

Une fois la mise en place des supports du projet achevée (= à partir de l'été 2023), évaluation des performances du modèle économique du pôle maraîcher.

En complément, l'implication de l'UMR INP ENSAT / INRAE et plus particulièrement du LGPO (Laboratoire Gouvernance et Contrôle Organisationnel) permettra de définir des critères d'évaluation pertinents et d'en évaluer les résultats et impacts.

Calendrier de réalisation :

Phase d'amorçage de 2021 à 2023, donnant lieu à différentes actions d'ingénierie présentées dans la présente fiche-action, et ayant vocation à se traduire par des investissements (notamment au niveau du QG maraîcher) non inclus ici ;

Phase de développement de 2023 à 2026, dont le contenu en termes d'actions pourra être précisé à l'issue de la phase d'amorçage.

Objectif du PAT : Développer et organiser l'offre agricole et alimentaire locale, poursuivre la structuration de filières

Action 22 : Lancer une étude d'opportunité et de conception pour la création d'une ferme agroécologique en Grand Albigeois

Public cible : /	Périmètre : Grand Albigeois et environs	Livrable : document synthèse de l'étude d'opportunité et dossier de conception
-------------------------	--	---

Description de l'action :
Le projet de création d'une exploitation agricole s'insère dans le cadre plus large d'un plan d'Economie Sociale et Solidaire élaboré par la Communauté d'agglomération de l'Albigeois. L'idée originelle repose sur des initiatives de deux communes - Albi et Le Séquestre – qui ont pour ambition de développer l'agriculture sur leur territoire.
Ces deux communes, et plusieurs autres de l'agglomération, disposent dans leur patrimoine foncier de terres souvent inexploitées qui pourraient être utilisées à des fins agricoles.
Ces surfaces pourraient engendrer des productions, lesquelles par leur commercialisation contribueraient à générer des revenus.
Ce pôle agricole permettrait de développer une agriculture bio et locale, en maximisant la création d'emplois agricoles à l'hectare. Les partenaires potentiels du projet pourraient se fédérer autour de la création d'une structure porteuse, qui pourrait prendre la forme d'une SCIC.

L'objectif recherché est la création d'un système agricole viable économiquement, équilibré dans les choix agronomiques, respectueux de l'environnement, et désirable pour les candidats à l'installation.

Pour ce faire, il convient de lancer début 2022 une étude d'opportunité du projet pré-cité. Si les conclusions s'avèrent favorables, le prestataire sera amené à poursuivre avec une étude de conception du projet.
Seront ainsi déterminés les différentes activités à déployer, les débouchés, le modèle économique, la gouvernance du projet et la forme juridique, l'esquisse des bâtiments et infrastructures, les recrutements etc.

Structure(s) pilote(s) : Communauté d'agglomération (service Développement économique – Innovation)	Partenaires : Chambre d'agriculture du Tarn Lycée Fonlabour
---	--

Indicateurs de suivi :
/

Calendrier de réalisation :
Etude lancée début 2022

TABLEAU RECAPITULATIF DU PROGRAMME D' ACTIONS

Axe stratégique	Objectif du PAT	Intitulé de l'action
Urbanisme et aménagement du territoire	Installer des maraîchers sur des structures économiques viables et vivables afin de satisfaire l'alimentation de proximité quel que soit le circuit de distribution	1. Construire des équipements indispensables à l'installation de porteurs de projets agricoles
	Identifier la production locale, identifier les flux de commercialisation et connaître les besoins pour un panel de produits sélectionnés	2. Mieux connaître l'offre en légumes tarnais et ses circuits de commercialisation et identifier les besoins en légumes de la distribution, de la restauration collective et des particuliers
		3. Développer un observatoire collaboratif et prospectif de l'agriculture en Albigeois
Environnement	Éduquer, sensibiliser, informer les citoyens pour les inciter à une alimentation locale et créer du lien social	4. Poursuivre le travail de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires
	Développer et organiser l'offre agricole et alimentaire locales, poursuivre la structuration de filières	5. Impulser une transition des systèmes et pratiques agricoles 6. Mettre en place une micro-plateforme pour le compostage gros volumes pour valoriser les biodéchets de la cuisine centrale et des écoles
Accessibilité sociale	Éduquer, sensibiliser, informer les citoyens pour les inciter à une alimentation locale et créer du lien social	7. Créer de nouveaux espaces de jardinage individuels en ville à destination des habitants pour inciter à une alimentation saine
		8. Mettre en réseau les jardins et les champs : mise en réseaux des différents jardins du territoire entre eux et avec le monde agricole professionnel
		9. Développer et animer les jardins comestibles citoyens en ville
Nutrition et santé	Éduquer, sensibiliser, informer les citoyens pour les inciter à une alimentation locale et créer du lien social	10. Mettre en place un outil permettant de faciliter les visites pédagogiques de fermes et les interventions d'agriculteurs pour les scolaires
		11. Relancer les animations pédagogiques dans les écoles en faveur du repas 100% local
		12. Amorcer une dynamique participative et territoriale en restauration collective
Culture et gastronomie	Éduquer, sensibiliser, informer les citoyens pour les inciter à une alimentation locale et créer du lien social	13. Valoriser le nouveau Marché de Producteurs de Pays installé sur la place du Castelviel
		14. Organiser l'évènement « Fermes en ville » pour promouvoir l'agriculture locale
	Développer et organiser l'offre agricole et alimentaire locales, poursuivre la structuration de filières	15. Développer l'offre en produits locaux des entreprises artisanales 16. Valoriser et consolider les filières territorialisées et de qualité existantes
Economie alimentaire	Développer et organiser l'offre agricole et alimentaire locales, poursuivre la structuration de filières	17. Déployer les casiers connectés développés par l'association de producteurs « La Ferme Tarnaise sur Votre Table », en continuité du Drive Fermier Solidaire
		18. Mettre en place un atelier de transformation au lycée Fonlabour ouvert aux agriculteurs locaux
		19. Promouvoir la commercialisation des produits issus de l'agriculture de proximité
		20. Organiser des speed-meeting producteurs distributeurs et restauration commerciale
		21. Développer un pôle & réseau maraîchers bio albigeois
		22. Lancer une étude d'opportunité et de conception pour la création d'une ferme agroécologique en Grand Albigeois

ANNEXES

Rappel du Plan d'actions du PAT de l'Albigeois – **Fait (12)** / **En cours (5)** / **Non réalisé (6)** / **En suspens (2)**

OBJECTIFS	GROUPES DE TRAVAIL	ACTIONS A DEVELOPPER
A. Éduquer, sensibiliser, informer les citoyens pour les inciter à une alimentation locale et créer du lien social	N°1 « Éducation, sensibilisation, communication »	1. Éduquer les enfants à une alimentation saine et locale en proposant des animations pendant la pause méridienne
		2. Favoriser l'accès à une alimentation de qualité dans les Quartiers Politique de la Ville
		3. Programmer des ateliers thématiques pour les Albigeois avec une fréquence régulière sur divers sujets (jardinage, greffe, verger, taille, cuisine, etc.)
		4. Proposer des visites pédagogiques d'exploitations agricoles pour les scolaires
		5. Mettre en place une assistance mobile pour proposer une aide à l'installation de potagers aux particuliers
		6. Mettre en place un programme de lutte contre le gaspillage alimentaire dans les écoles albigeoises en partenariat avec le CPIE
		7. Organiser chaque année le concours du meilleur potager albigeois
B. Relayer les actions de communication pour amplifier leur impact auprès de la population	N°1 « Éducation, sensibilisation, communication »	8. Mettre en place une page Facebook pour porter à la connaissance du public les actions du PAT et celles qui sont en lien avec les thématiques de l'alimentation et de l'agriculture locales
		9. Publier régulièrement des articles dans l'Albimag
		10. Mettre en place une newsletter spécifique pour le PAT
C. Développer et organiser l'offre agricole et alimentaire locales, poursuivre la structuration de filières	N°2 « Structuration des filières, installations, productions »	11. Lancer un nouveau marché de producteurs sur la place du Castelviel
		12. Organiser des marchés labellisés « Marchés de Producteurs de Pays »
		13. Élaborer un calendrier prévisionnel de production pour l'approvisionnement de la cuisine centrale (assolement concerté entre les producteurs)
		14. Favoriser l'élevage local en facilitant les échanges éleveurs/artisans bouchers : création d'un annuaire bouchers/éleveurs et organisation de rencontres sous forme de « speed meeting »
		15. Réfléchir à la mise en place d'une plateforme qui servirait de centrale locale d'achat, ou association avec une structure existante
		16. Multiplier les points de livraison de paniers de fruits et légumes frais (à l'image des AMAP), sur les aires de covoiturage par exemple
		17. Développer un atelier de transformation commun pour permettre aux producteurs de transformer leurs productions
		18. Développer la production maraîchère locale et les activités associées à partir d'une démarche coordonnée des structures de réinsertion professionnelle
D. Installer des maraîchers sur des structures économiques viables et vivables afin de satisfaire l'alimentation de proximité quel que soit le circuit de distribution (direct ou indirect)	N°2 « Structuration des filières, installations, productions »	19. Mettre en place une convention tripartite entre la Ville d'Albi, la Chambre d'Agriculture et le lycée Fonlabour pour le suivi des installations de maraîchers sur les terrains de la Ville : analyse des candidatures, sélection des candidats, proposition de formation, suivi.
		20. Élaborer un dossier de candidature commun pour l'ensemble des porteurs de projets en maraîchage
		21. Mettre en place une commission de suivi pour la sélection des maraîchers et le suivi des projets agricoles développés
E. Identifier la production locale, identifier les flux de commercialisation et connaître les besoins pour un panel de produits sélectionnés	N°3 « Diagnostic territorial »	22. Lancer une enquête auprès des maraîchers et fruitiers du Tarn afin de savoir ce qui est produit et dans quelles quantités
		23. Réaliser une enquête avec le service « Domaine Public » de la Ville pour savoir ce qui est distribué sur les marchés albigeois et d'où viennent les produits
		24. Faire l'inventaire de tous les magasins proposant une large gamme de produits locaux
		25. Réaliser une veille territoriale pour prendre connaissance des études déjà réalisées et des PAT existants